



*Fermeture des entreprises jusqu'au 13 avril*

### **Des secteurs à ne pas oublier dans la liste des services essentiels, rappellent la FCCQ et la CCIM**

**Terrebonne, le 23 mars 2020** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM) prennent acte et comprennent la décision annoncée par le premier ministre du Québec, François Legault, de fermer l'accès physique pour toutes les entreprises qui ne sont pas des services essentiels jusqu'au 13 avril, afin de limiter la contagion. La FCCQ et la CCIM soulignent également l'importance d'élargir la notion de services essentiels à certaines entreprises privées œuvrant dans des secteurs précis de l'économie.

À la suite de l'annonce d'aujourd'hui, la FCCQ et la CCIM tiennent aussi à rappeler que bon nombre d'entreprises ont déjà adapté leurs pratiques et continueront d'exercer leurs opérations, que ce soit par le commerce en ligne pour les produits ou par des services de télétravail.

« C'est une décision responsable du gouvernement dans les circonstances. Nous le savons, c'est une situation exceptionnelle qui évolue rapidement et les conséquences sont importantes pour notre économie, en particulier pour les entreprises et les PME. Il sera important pour le gouvernement de bien clarifier les secteurs qui font partie des services essentiels, de bien communiquer ensuite l'information, puisque des questions semblent déjà apparaître chez bon nombre de membres de la FCCQ », a déclaré Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ.

#### **Des questionnements quant aux services essentiels**

La FCCQ et la CCIM constatent toutefois plusieurs questionnements quant à la composition de la liste des services essentiels à diffuser dans les prochaines heures. Elles insistent sur l'importance d'ajouter d'autres secteurs importants, comme les entreprises en agroalimentaire incluant toute la chaîne d'approvisionnement et leurs fournisseurs, les communications et les services de médecine privé.

« Il faudrait que les entreprises dont la production est nécessaire à l'opération des milieux considérés essentiels soient également incluses dans la liste. Par exemple, les fabricants d'emballages pour le secteur alimentaire, les stations-services, les services de nettoyage, etc. », ajoute M. Milliard.

« Pour maintenir les services essentiels, des dépenses non prévues initialement par les entreprises sont engendrées. Par exemple, les mesures renforcées d'hygiène ou l'augmentation du nombre de livraison occasionnent des frais supplémentaires. », souligne Pierre Berthiaume, directeur général de la CCIM.

#### **Un plan de soutien accru aux entreprises est nécessaire**

La FCCQ et la CCIM rappellent par le fait même leur demande que le gouvernement mette en place dans les prochains jours toutes les mesures d'accompagnements nécessaires pour les entreprises et les PME touchées. Au cours des derniers jours et des dernières semaines, la FCCQ et la CCIM ont présenté plusieurs demandes pour venir en aide aux entreprises qui subissent les conséquences de la COVID-19.

« Parmi celles-ci, une aide financière directe d'urgence qui pourrait les aider à absorber rapidement les contrecoups de cette crise majeure. Nous avons également proposé un moratoire sur les paiements de TPS et TVQ pour soutenir les entreprises qui éprouvent de graves problèmes de liquidité », a conclu Charles Milliard.



**fccq** | Fédération des chambres  
de commerce du Québec



### **À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM)**

La CCIM est le plus grand regroupement de gens d'affaires de la région de Lanaudière et représente fièrement plus de 700 membres actifs. Sa mission a pour objectif de RAPPROCHER, CONNECTER, INFORMER, INSPIRER et REPRÉSENTER les gens d'affaires dans le but de créer une effervescence économique dans la MRC les Moulins. Elle offre à ses membres des activités de réseautage, formations, conférences et différents services reliés au développement économique et social de sa région.

### **À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)**

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

-30-

#### **Renseignements :**

Félix Rhéaume  
Directeur principal, Communications et relations  
externes  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
[felix.rheaume@fccq.ca](mailto:felix.rheaume@fccq.ca)  
Bureau : 514 844-9571, poste 3242  
Cellulaire : 514 912-2639

Manon Loiselle  
Adjointe à la direction et projets spéciaux  
Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins  
[manon@ccimoulins.com](mailto:manon@ccimoulins.com)